CHECK-LIST DE LA VISITE D'UN BIEN IMMOBILIER

VERIFIER :

- LA SUPERFICIE DU BIEN

- L'ORIENTATION POUR LA LUMINOSITÉ

- SI DOUBLE VITRAGE

- LA NUISANCE SONORE AVEC LES FENÊTRES OUVERTES

- L'ÉTANCHÉITÉ DES FENÊTRES

- L'ÉTAT DU PLAFOND / DES MURS / DU SOL

- VÉRIFIER LA VMC

- DEMANDER À TIRER LA CHASSE DES TOILETTES POUR ÊTRE CERTAIN DE NE PAS AVOIR DE SOUCI

- LES ROBINETS

- L'ÉTANCHÉITÉ DES PIÈCES D'EAU

- EST-CE QUE LA CUISINE RESTE ÉQUIPÉE (BAISSE DES FRAIS DE NOTAIRE)

- LA SERRURE SUR LA PORTE D'ENTRÉE ET L'ÉTAT DE LA PORTE D'ENTRÉE

- SI LA FIBRE EST DÉJÀ INSTALLÉE

- VÉRIFIER LE DEGRÉ DE VIS-À-VIS

UPADVISE
L'expertise qu'il vous faut !

P.S : SI VOUS VOULEZ FAIRE TOMBER DES MURS, VÉRIFIER SI LES MURS EN QUESTION SONT PORTEUR ET S'IL N'Y A PAS DE TUYAUX DE CHAUFFAGE OU AUTRE ÇAR DANS LE CAS D'UNE COPRO, IL FAUT DEMANDER L'AUTORISATION POUR LES DÉPLACER.

EN PLUS SI C'EST UNE MAISON :

1. LA MAISON EST RACCORDÉE AU TOUT-À-L'ÉGOUT
2. VÉRIFIER LA TOITURE
3. VÉRIFIER LES GOUTTIÈRES
4. L'ÉTAT DES MURS / FACADE
5. L'ÉTAT DE L'ESPACE EXTÉRIEUR

UPADVISE
L'expertise qu'il vous faut !

EN DEHORS DU BIEN LUI-MÊME :

1. REGARDER L'ÉTAT DES PARTIES COMMUNES
2. VÉRIFIER SI TOUTES LES BOITES AUX LETTRES SONT ATTRIBUÉES
3. FAIRE UN TOUR DE QUARTIER POUR APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT ET VOIR LES INFRASTRUCTURES

LES QUESTIONS À POSER :

- Si le chauffage est individuel ou commun et quelle énergie : gaz ou électricité

- Si le compteur d’eau est individuel ou commun

- Demander le diagnostic électrique

- Demander le rapport des 3 derniers PV d’AG (procès-verbal d’assemblé générale)

- Dans le cas de l’existence d’un parking ou box/cave, il faut demander si il y a la présence de caméra

- Demander le prix de vente pour être bien fixé

- Demander pourquoi le vendeur souhaite vendre (ça peut jouer pour faire baisser le prix)

- Demander le montant des charges de copro

- Demander si l’immeuble est constitué de propriétaire uniquement ou si c’est un mix avec des locataires

- La date du dernier ravalement de façades et rénovation des parties communes

- Vérifier que le bien peut être mis en location et qu’il n’y a pas de contre-indication

INDISPENSABLE À AVOIR AVEC SOI POUR UNE BONNE VISITE

1. UN CAHIER ET UN STYLO
2. UN MÈTRE RUBAN POUR PRENDRE DES MESURES
3. UN CHARGEUR DE TÉLÉPHONE POUR TESTER LES PRISES
4. SON TÉLÉPHONE PORTABLE POUR TESTER LA PORTÉE DU RÉSEAU ET FAIRE LAMPE TORCHE

UPADVISE
L'expertise qu'il vous faut !

UN CHANTIER SEREIN *check-list*

Quoi vérifier pour être serein
tout au long de son chantier

- **LES ATTESTATIONS ET GARANTIES DE L'ENTREPRISE TRAVAUX CHOISIE**
- **UN BUDGET COHÉRENT POUR LA QUANTITÉ DES CHOSES À FAIRE**
- **VALORISER SON CHANTIER EN Y PASSANT ET EN S'EN PRÉOCCUPANT SANS ÊTRE OMNIPRÉSENT**
- **VALORISER LES ARTISANS EN LES RESPECTANT ET EN LEUR FAISANT CONFIANCE**

Rien de plus... Ah si, entoure-toi des bonnes personnes et ne néglige pas la communication

UPADVISE
L'expertise qu'il vous faut !